

## Lycée des métiers de la construction bois et de l'énergie

Toutes les formations sont ouvertes à l'apprentissage

Au **Journal officiel de la République française**, le 27 novembre 2021 - Texte 4 sur 81 : ▶ ▶ ▶ ▶ ▶ ▶ ▶ ▶  
↳ Texte qui peut être retrouvé ici :  
[www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=MrEBaCrY52DUfaLf99qV82OhrN4FcEKuXTAQRsVaHPI](http://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=MrEBaCrY52DUfaLf99qV82OhrN4FcEKuXTAQRsVaHPI)

### Décrets, arrêtés, circulaires

#### TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 25 novembre 2021  
relatif à l'épreuve de contrôle au baccalauréat professionnel

NOR : MENE2130004A

Retrouver la **FAQ actualisée** au 8 décembre 2021 :

↳ [www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuee-pedagogique-et-305467](http://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuee-pedagogique-et-305467)

↳ En plus de l'accès libre de chacun au site, le courriel (08/12/2021) du cabinet des recteurs a été transféré à tous les personnels.

### Côté **BA** - Académie d'Aix-Marseille

- ↳ Parmi les infos parues au **bulletin académique n° 911** du **lundi 6 décembre 2021**
- ▶ Appel à candidatures - **Référent apprentissage** - **Drafpic** - Rectorat Aix-Marseille - Catégorie A

### Côté **BO** - Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

- ↳ Parmi les textes parus au **bulletin officiel n° 46** du **jeudi 9 décembre 2021**
- ▶ Examens conduisant à la délivrance du **Diplôme initial de langue française** et **Diplôme d'études en langue française** en milieu scolaire - Calendrier des sessions 2022
- ▶ **Brevet d'initiation aéronautique** et **Certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique** - Calendrier de la session 2022
- ▶ Personnels du second degré - **Campagnes 2022 d'avancement de grade et de corps** - Calendrier et modalités de constitution des dossiers

↳ Source : **L'actualité des personnels de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports #27** du 02/12/2021

### / INSCRIPTIONS POUR LE SNU 2022 / JEUNESSE ET ENGAGEMENT

En 2022, 50 000 jeunes âgés de 15 à 17 ans pourront participer au Service national universel (SNU).  
Les inscriptions pour participer à l'édition 2022 du SNU sont ouvertes depuis le 8 novembre.  
Trois séjours de cohésion sont proposés en 2022 : du 13 au 25 février ou du 12 au 24 juin ou du 3 au 15 juillet. Il est possible de s'y inscrire directement [sur le site snu.gouv.fr](http://sur.le.site.snu.gouv.fr).

## Présentation SNU

Par Sylvain MOUGEL - **Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports** - Chef de projet **SNU** et Sandrine ASARO - **Préfecture des Hautes-Alpes**, de l'équipe projet **SNU**.

- ↳ Avec les **témoignages de nos lycéens** (Abdel-Hedy et Benjamin) qui ont bénéficié du **SNU** l'an passé.



Lors de l'intervention, il a toutefois fallu dire aux intervenants que des élèves n'avaient pas reçu l'information préalable qui devait leur être apportée par les professeurs principaux... **Domage !**

Nous reproduisons ci-dessous quelques lignes issus du **courriel** (09/12/2021) **envoyé par son secrétariat** sur les boîtes de tous les personnels, signé du **recteur de région académique** :

Le **Service national universel** (SNU) est un projet phare du ministère à destination des jeunes.  
Dans la Région, près de 4 000 jeunes pourront être accueillis lors de 3 sessions en 2022. Pour s'inscrire, il suffit de remplir un formulaire disponible en ligne. L'inscription sera suivie d'une convocation à une réunion.  
Celle-ci permettra de confirmer l'engagement de participer au séjour, qui est pris en charge en totalité.  
Le service comporte un séjour de cohésion de 2 semaines puis une mission d'intérêt général de 12 jours ou 84 h au moins. Elle pourra être poursuivie, selon souhait, par une période d'engagement de 3 mois minimum.

👉 En savoir plus : <https://www.gouvernement.fr/service-national-universel-snu>

👉 S'inscrire : <https://www.snu.gouv.fr/inscription-au-snu-12>

## International

📁 Source : courriel rectorat-Drareic du 30/11/2021 transféré aux professeurs

👉 Ci-dessous pour rappel, un extrait du courriel de référence :

« Votre établissement est membre du consortium RAMSES II porté par la Drareic PACA.

L'évolution récente de la situation sanitaire vous conduit peut-être à douter d'organiser les mobilités de vos élèves en Europe, dont vous êtes pourtant convaincus de toute la puissance pédagogique qu'elle représente pour leur développement personnel et professionnel.

**Nous vous invitons toutefois à ne pas décider dès à présent de leur annulation et de poursuivre leur organisation.** Deux raisons principales à cela : (...) »

## Allô DOC

📁 Toujours enrichissant. À voir... Ou à revoir...

Par courriel le 05/12/2021, la directrice du CIO nous informe de la parution du « **point doc du CIO Décembre 2021** ». Courriel transféré aux professeurs.

👉 Y trouver ou retrouver, par exemple :

📁 « Hypersensibilité de quoi parle-t-on ? »

• Un article de Catherine Vigouroux, psy-EN au CIO de Cavailon

👉 <http://www.cio-digne-manosque.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article339>

📁 IFM Paris

• Le luxe français se dote d'une grande école de la mode avec l'IFM Paris

« Elle forme les créateurs, les dirigeants et les modélistes de la mode de demain. »

👉 <https://www.ifmparis.fr/fr>

📁 Ces jeunes qui souhaitent travailler moins pour vivre mieux

« Horaires et salaires réduits, chômage choisi : de jeunes diplômés optent pour un mode de vie décroissant.

👉 [https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/11/29/ces-diplomes-qui-choisissent-de-travailler-moins-pour-vivre-mieux\\_6103960\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2021/11/29/ces-diplomes-qui-choisissent-de-travailler-moins-pour-vivre-mieux_6103960_4401467.html)

📁 La méthode de recrutement par simulation (MRS)

« La MRS permet d'aborder autrement le recrutement en ne tenant pas compte de l'expérience et du niveau de diplôme. Fondée sur les habiletés nécessaires pour occuper un poste de travail, elle consiste à repérer l'ensemble des capacités nécessaires pour réaliser un travail lors d'analyses de postes en entreprise puis à construire des exercices permettant de les évaluer chez les candidats (...) »

👉 <https://www.pole-emploi.fr/candidat/les-ateliers-de-pole-emploi/la-methode-de-recrutement-par-si.html>

👉 <https://www.lefigaro.fr/social/les-entreprises-se-mettent-au-recrutement-sans-cv-20211119>

📁 Reconnaître le travail à sa juste valeur

« Dans de nombreux secteurs et métiers, les travailleuses et les travailleurs veulent être écoutés, que la valeur de leur travail et de leurs compétences soient mieux considérées et reconnues (...) »

👉 <https://travailleraufutur.fr/reconnaitre-le-travail-a-sa-juste-valeur/>

Retrouver les "**points DOC**" :

👉 <http://www.cio-digne-manosque.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?rubrique96>

\*\*\*\*\*

## Bulletins scolaires

Pour une lecture harmonieuse et simple, arrondir les **moyennes de l'élève au demi-point** et les **moyennes de groupe/classe au dixième de point**.

Comme suite aux réunions des conseils de classe de CAP, il paraît utile de rappeler ce point.

☒ Parmi les informations qu'elle contient :

**Le calendrier Parcoursup 2022 en 3 étapes**

L'ensemble des ressources est disponible sur Eduscol.

➡ <https://eduscol.education.fr/2224/transformer-le-lycee-professionnel>

## Lutte contre la pauvreté

Dans *La Trace* n° 118 nous rappelons la tenue mardi 12 octobre 2021 de la **table ronde "Incidences des différentes dimensions de la pauvreté sur la réussite scolaire et le bien-être de tous les élèves"** ...

Par courriel le 06/12/2021, le **cabinet des recteurs** informe de la mise à disposition de ressources :



« Un **"Padlet"** a été mis en ligne sur le **PIA-EPL-Publications**.

Vous y retrouverez différentes ressources en lien avec cette thématique, ainsi que la vidéo de la table ronde. »

➡ [http://interne.in.ac-aix-marseille.fr/pia/pia3/c\\_38466/fr/publications](http://interne.in.ac-aix-marseille.fr/pia/pia3/c_38466/fr/publications)

\*\*\*\*\*

Vendredi 17 décembre 2021 aura lieu la **séance d'AR** de **veille de vacances scolaires de Noël**.

➤ Source : courriel proviseur aux professeurs du 08/12/2021

\*\*\* Il n'y aura **pas de questionnaire sur le modèle des fois précédentes**.

Vous serez amenés à partager avec les élèves le fruit de leurs retours (les **fiches collectives**) sur l'**autoévaluation du lycée**. Sur la base d'un document qui est en préparation, sur le principe de ce qui a été présenté en AG cette semaine.

Les élèves sous votre orchestration, pourront réagir sur ce que vous leur présenterez.

\*\*\* Il, il n'y aura **pas de signal de départ à 14 h pour le quart d'heure lecture**.

Chacun sera libre de le placer au moment de son choix.

La **professeure documentaliste** pourra vous conseiller et notamment parce que nous serons à un mois des **Nuits de la lecture...** Opération qui sera renouvelée dans notre lycée, par son intermédiaire.

**Les bulletins scolaires en CAP, l'orientation dont les fiches dialogue en Terminale, la poursuite de PIX pour tous, un temps de vie de classe/bilan de période, ...**

Le reste de la séance d'AR, ne sera certainement pas suffisant pour tout et il en restera encore pour 2022 !

N'oubliez pas de rappeler les **rencontres avec les parents à partir de 15 h**.

Avec trace (message écrit, ou message collé, ou autre) dans les **cahiers de correspondance**.

Exemple de message : "**Vendredi 17 décembre 2021 à partir de 15 h, tous les parents sont attendus au lycée pour y rencontrer les professeurs**".

🕒 **Rappel : Accueil de 15 h à 17 h**. Les échanges pouvant quant à eux, se poursuivre au-delà.

\*\*\*\*\*

## Du côté de la LIJ...

☒ Parmi les articles parus dans la **lettre d'informations juridiques n° 217** de **novembre 2021**

➡ [education.gouv.fr/lettre-information/lettre-information-juridique/LIJ\\_2021\\_217\\_novembre.html](https://education.gouv.fr/lettre-information/lettre-information-juridique/LIJ_2021_217_novembre.html)

### ► Harcèlement scolaire - Liberté fondamentale - Présomption de harcèlement

« Les parents d'un élève ayant subi des agressions physiques et verbales de la part d'un camarade depuis l'année précédente avaient saisi le juge des référés du tribunal administratif, sur le fondement des dispositions de l'article L. 521-2 du code de justice administrative, aux fins d'enjoindre au ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au recteur de l'académie de faire application du **protocole de traitement des situations de harcèlement scolaire** au bénéfice de leur enfant, de réunir une équipe pédagogique pluridisciplinaire et de former les enseignants et le corps encadrant au harcèlement scolaire. »

### ► Exclusion définitive sans sursis - Démarche progressive de la communauté éducative

« Procédant à une énumération des différentes phases de la procédure suivie pour aboutir à la sanction prononcée à l'encontre de l'élève, les juges ont souligné que la communauté éducative avait adopté une démarche progressive face au comportement problématique de l'intéressé. En l'espèce, une commission pédagogique puis une commission disciplinaire s'étaient réunies et une décision d'**exclusion de l'élève d'une durée de huit jours** avait été prononcée, suivie d'un entretien avec ses parents à la suite d'un nouvel incident. »

« Constatant que ces mesures s'étaient révélées inefficaces, le tribunal en a conclu que la décision d'**exclusion définitive** sans sursis de l'élève était proportionnée aux faits reprochés. »

Retrouver les "LIJ" :

➡ <https://www.education.gouv.fr/la-lettre-d-information-juridique-lij-5546>

L'**Assemblée nationale** a adopté en séance publique, le 1<sup>er</sup> décembre 2021, par 62 voix "pour" et 5 abstentions, la proposition de loi tendant à combattre le **harcèlement scolaire**.

Comprenant 8 articles, le texte consacre un **droit à la protection contre le harcèlement scolaire**, prévoit des **mesures d'accompagnement des victimes** et crée également un **délit de harcèlement scolaire**.

➡ [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115t0720\\_texte-adopte-seance#](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115t0720_texte-adopte-seance#)

\*\*\*\*\*

## Dans le vrac... Une sélection

- Le **courriel** (08/12/2021) du **rectorat-Dipe** rappelant la date butoir de **Demande d'un congé de formation professionnelle** au titre de l'année scolaire **2022-2023** a été transféré aux **professeurs**.
- Le **courriel** (02/12/2021) du **ministère-Dgesc** relayé (06/12/2021) par le **cabinet 05** portant sur la **Journée nationale de l'innovation - JNI 2022** a été transféré aux **professeurs**.

↳ **Extrait** du courrier de la Dgesc :

« Il s'agit de faire valoir des projets favorisant une transformation des pratiques professionnelles pour contribuer à l'amélioration des conditions d'apprentissage et de réussite des élèves. »

## #4 "Personnaliser l'accompagnement des professeurs"

↳ **Source** : « **Votre lettre d'information #73** » du 09/12/2021

« Si le **tuteur** se concentre sur les **fondamentaux pédagogiques, didactiques, éducatifs**, le **mentor** travaille sur le **sentiment d'appartenance** et la **posture professionnelle**. »

## Sur l'agenda

### Quelques jalons prévisionnels

Réunion du **comité de direction** chaque **mardi** (sauf exception) à partir de **9 h - Salle Pouzalgues**  
Suivie à **11 h** (ou environs, selon aléas) d'une réunion de **vie scolaire**

*** Décembre 2021 ***				
Lundi 13	18 h	Lycée Romane	Point SRH « délocalisé »	P
Mardi 14	17 h 30	Salle 13	Comité directeur de l'AS - Association sportive	Membres
Mercredi 15	9 h - 12 h	Lycée Romane	Formation LPI - <b>Livret personnel inclusif</b>	S + REI ***
Jeudi 16	9 h - 17 h	Alpes et Durance	Présence Groupe local <b>Amnesty international</b>	Ouvert à tous
	Midi	Restaurant scolaire	<b>Déjeuner de Noël</b> (selon contexte sanitaire)	Sur inscription
Vendredi 17	16 h puis 17 h 15	Salle polyvalente	Commission éducative (1 <sup>re</sup> année CAP CB)*2	Membres et convoqués
	13 h - 15 h	Lycée	<b>Accompagnement renforcé</b>	Tous élèves... Selon EDT
	À partir de 15 h	Lycée	<b>Accueil des parents d'élèves</b>	Tous
Du lundi 20 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 : vacances scolaires de Noël 2021				
*** Janvier 2022 ***				
Lundi 3	14 h - 16 h	Salle Pouzalgues	Réunion n° 7 du <b>GPDS</b>	Membres et invités
Mardi 4	16 h	Salle polyvalente	Réunion du <b>conseil de discipline</b>	Membres et convoqués
Jeudi 6	16 h 15 - ...	Restaurant scolaire	<b>« Cérémonie des vœux »</b>	Sur inscription (gestion) !
Vendredi 7	9 h - 11 h	Salle polyvalente	Comité de réseau Foquale	P
Lundi 10	17 h 15	Salle polyvalente	Réunion <b>niveau 2de</b>	PP de 2de - DD - P - CPE
Mardi 11	10 h - 12 h	Lycée	Intervention <b>CIRFA</b>	Coordination CPE <sub>1</sub>
	16 h puis 17 h 30	Salle polyvalente	Réunions du <b>conseil de discipline</b>	Membres et convoqués
Jeudi 13	17 h 15	Salle polyvalente	Réunion <b>niveaux 1re et Tle</b>	PP 1re et Tle - DD - P - CPE
Vendredi 14	13 h puis 14 h	Salle polyvalente	Intervention <b>SMLH</b>	Élèves de fin CAP BCP BTS
Semaine 3 : réunions des conseils de classe - Semestre 1				

\*\*\* **REI** : Référent établissement inclusif

Conseillers principaux d'éducation et Référents décrochage scolaire également conviés à ce temps de formation.

Directeur délégué absent jeudi 16 décembre 2021 (Paris).

Proviseur absent vendredi 17 décembre 2021 après 16 h (Pertuis) et mercredi 12 janvier 2022 (Marseille)

Coordonnateur de la pluriactivité absent jusqu'au 2 janvier 2022.



*C'est tout pour cette semaine !*

Lycée Alpes et Durance

Quartier La Robeyère - 05200 EMBRUN

Ce.0050005D@ac-aix-marseille.fr

Tél. 04 92 43 13 04